

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 75-1106//SG/CD (Rendue exécutoire par arrêté n° 75-1106/SG/CD du 5 juin 1975)

n° 75-1106/SG/CD

Ministère  
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication  
5 juin 1975

Numéro JO  
n° 12 du 25/06/1975

Date du numéro  
25 juin 1975

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 122/S°I, du 27 mai 1975 de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas accordant à la Société Air Djibouti une parcelle de terrain domanial dans les mêmes conditions que celles prévues dans la délibération n° 33/8° L du 19 avril 1974.